

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

Une collection
de fiches prévention
à la disposition
de la profession.

Cette collection comporte
7 fiches :

- ¥ Les risques du métier
- ¥ Le shampooing
- ¥ La décoloration
- ¥ La coloration
- ¥ La permanente
- ¥ Prévention et soins des mains
- ¥ Ventilation et nettoyage des salons

Ces documents
ont été réalisés avec le concours
de plusieurs intervenants
des secteurs de la santé et
de la coiffure.



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



PRÉVENTION

DES MALADIES
RESPIRATOIRES ET CUTANÉES

DANS LA **COIFFURE**



l'Assurance Maladie
sécurité sociale



Directeur de la Publication : Jacques TONNER - Conception : Prévention des risques professionnels
Réalisation : Chaîne Graphique - Maquette-illustration : Jacques BREQUEL
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2004 - Impression : CRAMIF - 60 000 ex.

Réf : DTE 158

LA LIGNE PREVENTION

UN CONSTAT

Une progression des maladies respiratoires et cutanées dans la coiffure.

Les affections respiratoires et cutanées touchent de très nombreux professionnels au cours de leur carrière.

L'opérateur d'un salon de coiffure manipule des produits qui, faute de prévention adaptée, peuvent être à l'origine de maladies professionnelles de la peau ou des voies respiratoires.

Ces affections peuvent entraîner un coût social, humain et financier important.

UNE RÉALITÉ

Des affections évitables.

Des mesures de prévention simples existent. Il est essentiel que chacun puisse les connaître afin d'adopter le plus tôt possible les bons réflexes de prévention pour pouvoir poursuivre le métier qu'il a choisi.

UNE ACTION

«Coiffure et Prévention» : une campagne d'information.

Une mobilisation des acteurs de la santé et de la coiffure.

Des acteurs de la santé et de la coiffure ont décidé de se mobiliser et de lancer en partenariat une campagne de sensibilisation «Coiffure et Prévention».

Une campagne volontairement axée sur les risques liés aux affections respiratoires et cutanées.

L'ampleur prise ces dernières années par ces pathologies a suscité plusieurs études médicales.

En France, une étude récente réalisée auprès de 300 coiffeurs et 200 salons de coiffure en Ile-de-France est à l'origine de cette campagne.

Des conseils de prévention pratiques et simples à mettre en œuvre, présentés sous forme de fiches.

Des mesures préventives, collectives et individuelles, sont proposées dans des fiches qui font référence aux principales opérations exercées dans les salons de coiffure.

Outils d'éducation pour la santé, ces conseils de prévention visent tous les acteurs professionnels de la coiffure : chefs d'entreprise, salariés, jeunes en formation et enseignants.

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES /

J.C.PAIRON

Incidence des manifestations respiratoires et cutanées dans une population de coiffeurs en cours de formation.

Étude réalisée par quatre Centres de Consultation de Pathologie Professionnelle d'Ile de France, 1997.

S.MAKHLOUFI, J.C.PAIRON

Étude transversale des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis coiffeurs.

Centre de Consultation de Pathologie Professionnelle,

Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.

Thèse de Doctorat en médecine Paris, 1997.

C.DAUMONT DUCHÂTEAU

Étude longitudinale des manifestations respiratoires et cutanées.

Thèse de Doctorat en médecine, 1999.

J.AMEILLE

Observatoire national des asthmes professionnels : données 1996-2001.

Institut Interuniversitaire de Médecine du Travail de Paris Ile-de-France.

Centre de documentation de l'Institut de Médecine du Travail du Nord.

Les coiffeurs, Items Collection, Lille, 1996.

M.N.CREPY

Les dermatoses professionnelles des coiffeurs.

Document pour les Médecins du Travail, 2002, n°81.

D.BOSCHER, N.CAZALLI, J.CIOCHETTI-DAULNY, M.D.LOTHORE, E.ÖZKAN-RABRET, S.TRIAU, J.SERAYET

Être coiffeur en l'an 2000 dans un salon d'Ile-de-France.

Cahiers de Médecine Interprofessionnelle, CAMIP, 2000-1.

C.GERAUT

Les ordonnances de prévention en dermatologie professionnelle.

Service des maladies professionnelles, CHU de Nantes.

Documents pour les Médecins du Travail, 1997, n°70.

E.HUTINET

«Ensemble sur la route de l'hygiène et la sécurité»

MÉMOIRE : Formations des Formateurs Nouvellement recrutés en CFA de la coiffure

Ambroise Croizat Paris, 1998-1999.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

Statistiques des maladies professionnelles du Service Prévention des Risques Professionnels.

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans
des Professions Indépendantes



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



LES RISQUES DU MÉTIER

COIFFURE ET PRÉVENTION



La perception des risques par les coiffeurs.

Quels sont les problèmes de santé qui vous semblent les plus importants dans votre profession ?

Responsables des salons de coiffure :

(réf : Etude Pr. J.C. Pairon - plusieurs réponses spontanées possibles)

- ◆ Les troubles circulatoires (50 %)
- ◆ Les troubles respiratoires (44 %)
- ◆ Les dorsalgies (43 %)
- ◆ Les dermatoses (40 %)
- ◆ Les allergies en général (20 %)

Elèves et apprentis :

(réf : Enquête menée auprès du CFA Ambroise Croizat - principale affection citée spontanément)

- ◆ Les dorsalgies (32 %)
- ◆ Les allergies (22 %)
- ◆ Les troubles circulatoires (16 %)
- ◆ Les allergies cutanées (10 %)
- ◆ Autres (20 %)

Certaines maladies liées au métier de la coiffure sont reconnues comme des maladies professionnelles, en particulier, des eczémas, des rhinites, des asthmes et des affections péri-articulaires liées à certains gestes répétitifs (troubles musculo-squelettiques).

Des données statistiques concernant les maladies professionnelles de la coiffure.

En Ile-de-France

Dans les 5 dernières années, près de 500 cas de maladies professionnelles ont été reconnus.

78 % de ces maladies sont d'origine allergique (61 % d'eczémas, 17 % d'asthmes ou rhinites).

22 % sont des troubles musculo-squelettiques liés aux gestes répétitifs.

Le taux^(*) de maladies professionnelles reconnues pour les salariés du secteur de la coiffure est plus de 5 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population salariale tous secteurs confondus (année 2000).

* taux : $\frac{\text{nombre de maladies professionnelles}}{\text{nombre de salariés}}$

Au plan national

L'asthme lié aux persulfates alcalins est la 2^{ème} cause d'asthmes professionnels chez la femme.

(réf : Observatoire national des asthmes professionnels - statistiques 2001)

Près de 3 % des chefs d'entreprise ont cessé la coiffure pour cause d'invalidité liée aux allergies respiratoires.

(réf : Caisse AVA Coiffure-Esthétique - rapport d'activité 2000)

Le coût d'une maladie professionnelle se répercute sur la profession au travers du taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles imputé aux entreprises.

Le coût moyen d'un asthme professionnel (tous secteurs confondus) imputé aux entreprises s'élevait à 27.500 euros en 2000.

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans des Professions Indépendantes



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



LE SHAMPOOING

COIFFURE ET PRÉVENTION



La pratique répétitive du shampooing peut entraîner des réactions cutanées.



Causes

- Certaines substances entrant dans la composition du shampooing sont irritantes ou allergisantes.
- Le contact avec l'eau et le shampooing détruit le film protecteur de la peau.
- Les variations de température de l'eau accentuent ce processus.
- Pour les opérateurs qui font de nombreux shampooings, ces risques augmentent.
- Une enquête récente montre que 58 % des apprentis effectuent plus de 10 shampooings par jour et 14 % plus de 20.
(Ref : Etude Pr. J.C.Pairon)
- Les mains sont souvent nettoyées avec le shampooing et essuyées avec une serviette humide.
- Le port des bijoux empêche le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et certains métaux présents dans ces bijoux (*nickel, chrome...*) peuvent favoriser des allergies.



Conséquences

- **Irritations cutanées :**
Rougeurs, desquamations, fissures, crevasses.
- **Allergies cutanées :**
Rougeurs, démangeaisons, eczémas.

Un opérateur sur deux est atteint d'irritation de la peau en début de carrière.



Prévention

- Varier les tâches de chaque opérateur afin de diminuer la fréquence des shampooings.
- Se laver les mains avec des savons neutres ou surgras.
- S'essuyer les mains avec une serviette sèche en les tamponnant sans les frotter.
- Eviter le port des bijoux.
- Appliquer des crèmes protectrices sur les mains en début de poste.
- Appliquer des crèmes régénératrices à chaque fin de poste.
- En cas de mains sensibles ou abîmées, porter des gants de protection pendant le shampooing.
- En hiver pour se protéger du froid qui aggrave l'irritation cutanée, porter des gants à l'extérieur.



Devant toute réaction cutanée,

n'attendez pas !

**Consultez votre médecin du travail
ou
votre médecin traitant.**

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans
des Professions Indépendantes



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



LA DÉCOLORATION

COIFFURE ET PRÉVENTION



La pratique de la décoloration peut entraîner des irritations et des allergies cutanées et respiratoires.

Causes

Les persulfates (*poudres décolorantes*) sont allergisants pour la peau et les voies respiratoires.

Les poudres sont très volatiles. Elles restent longtemps en suspension dans l'air avant de se déposer sur les surfaces de travail.

Peu de salons sont aujourd'hui équipés d'un système d'aspiration localisée.

L'eau oxygénée et l'ammoniaque sont irritantes pour la peau.

Les gants sont très souvent portés pendant l'application de la décoloration, beaucoup moins lors de son rinçage et très peu lors du nettoyage du matériel.

Conséquences

Irritations cutanées :

Rougeurs, desquamations, fissures, crevasses.

Allergies cutanées :

Rougeurs, démangeaisons, eczémas, urticaires.

Irritations respiratoires :

Picotements du nez et de la gorge.

Allergies respiratoires :

Rhinite, toux, gêne respiratoire, respiration sifflante, asthme.

Les poudres décolorantes sont une des causes les plus fréquentes d'asthmes professionnels. Un asthme professionnel risque d'entraîner un changement d'activité.

Prévention

Utiliser les produits les moins volatils (*poudre compacte, pâte, granulés, huile*).

Préparer la décoloration sous un système d'aspiration localisée.

Veiller à une bonne aération générale du salon.

Eloigner au maximum des voies respiratoires le bol contenant la préparation.

Nettoyer les surfaces de travail à l'humide.

Porter des gants lors de la préparation, de l'application, du rinçage de la décoloration et du nettoyage du matériel.

Eviter le port des bijoux : ceux-ci empêchent le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et peuvent contenir certains métaux (*nickel, chrome...*) pouvant favoriser les allergies.

Devant toute réaction cutanée ou respiratoire,

n'attendez pas !

**Consultez votre médecin du travail
ou votre médecin traitant.**

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans
des Professions Indépendantes



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

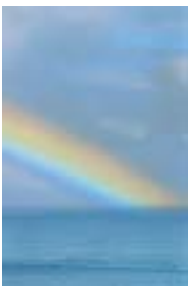


Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



LA COLORATION

COIFFURE ET PRÉVENTION



La pratique de la coloration peut entraîner des eczémas et des irritations oculaires et respiratoires.

Causes

- Les produits de coloration contiennent des substances susceptibles d'être irritantes ou allergisantes.
- Des études montrent que 30 % des eczémas professionnels chez les coiffeurs peuvent être dus aux colorants.
- Les colorants d'oxydation sont les plus souvent en cause.
- Lors de l'application de la couleur, le port des gants n'est pas systématique, il est souvent inexistant lors du rinçage de la couleur et du nettoyage du matériel.
- Lors de la préparation et de l'application de la couleur, des vapeurs irritantes telles que l'ammoniac peuvent se dégager.
- Peu de salons sont aujourd'hui équipés d'un système d'aspiration localisée.

Conséquences

- **Allergies cutanées :**
Rougeurs, démangeaisons, eczémas.
- **Irritations oculaires :**
Picotements des yeux.
- **Irritations respiratoires :**
Picotements du nez et de la gorge.

Une fois l'allergie déclarée, tout nouveau contact même minime avec la substance allergisante provoque une rechute.

Prévention

- Préparer la coloration sous un système d'aspiration localisée.
- Veiller à une bonne aération générale du salon.
- Porter des gants systématiquement lors de la préparation, de l'application, du rinçage de la couleur et du nettoyage du matériel.
- Eviter le port des bijoux : ceux-ci empêchent le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et peuvent contenir certains métaux (*nickel, chrome...*) pouvant favoriser les allergies.

Devant toute réaction cutanée, oculaire ou respiratoire,

n'attendez pas !

**Consultez votre médecin du travail
ou
votre médecin traitant.**

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans
des Professions Indépendantes



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM






LA PERMANENTE

COIFFURE ET PRÉVENTION







La pratique de la permanente peut entraîner des eczémas et des irritations cutanées et respiratoires.

Causes






-  Les produits de permanente contiennent des substances susceptibles d'être irritantes ou allergisantes.
-  Une fois sur deux, les opérateurs ne portent pas de gant lors de l'application du produit de permanente.
-  Lors de la fixation du produit, les gants ne sont pratiquement jamais utilisés.

Conséquences

-  **Allergies cutanées :**
Rougeurs, démangeaisons, eczémas.
-  **Irritations cutanées :**
Rougeurs, desquamations, fissures, crevasses.
-  **Irritations oculaires :**
Picotements des yeux.
-  **Irritations respiratoires :**
Picotements du nez et de la gorge.

Le contact direct avec les produits de permanente agresse la peau et la prédispose à diverses irritations et allergies.

Prévention

-  Veiller à une bonne aération générale du salon.
-  Favoriser les techniques limitant le contact cutané avec les produits de permanente.
-  Porter des gants systématiquement lors de l'application, de la fixation de la permanente et lors du nettoyage du matériel.
-  Eviter le port des bijoux : ceux-ci empêchent le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et peuvent contenir certains métaux (*nickel, chrome...*) pouvant favoriser les allergies.
-  Isoler le linge utilisé au cours de la permanente.

Devant toute réaction cutanée, oculaire ou respiratoire

n'attendez pas !

**Consultez votre médecin du travail
ou
votre médecin traitant.**

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



PRÉVENTION
ET SOINS DES MAINS

COIFFURE ET PRÉVENTION



CHOISIR LE BON GANT : le meilleur équilibre entre une prévention efficace et un confort professionnel.



LES GANTS JETABLES

Ces gants sont destinés aux opérations techniques, avec contact occasionnel avec des produits chimiques. Très fins et courts, ils ne sont pas adaptés au travail en "grandes eaux" (*shampooing et nettoyage*). Ils ne doivent pas être réutilisés.

Quelle matière choisir ?

Les gants en nitrile :

- ◆ Recommandés en cas d'allergie aux protéines du latex naturel.
- ◆ Bon gantage.
- ◆ Bonne résistance mécanique et étanchéité aux liquides.

Les gants en latex non poudrés, finition chlorinée, hypoallergéniques :

- ◆ Peu allergisants notamment grâce au traitement par chlorination.
- ◆ Bon gantage.
- ◆ Facilité d'enfilage grâce au glissant intérieur.
- ◆ Bonne glissance extérieure permettant de ne pas accrocher le cheveu.
- ◆ Bonne résistance mécanique et étanchéité aux liquides.

REMARQUE

Les gants en latex poudrés sans finition chlorinée :

- ◆ Déconseillés car à l'origine de risques allergiques cutanés et respiratoires.

Les gants en polyéthylène ou en vinyle :

- ◆ Moins résistants et assurant un gantage moins efficace, ils ne répondent pas aux qualités de sécurité et de confort recherchées.



LES GANTS RÉUTILISABLES

Ces gants permettent un contact prolongé avec l'eau (*shampooing et nettoyage*). Plus épais, ils offrent une moindre dextérité.

Les gants sont personnels et ne doivent pas être prêtés.

Quelle matière choisir ?

Les gants en latex naturel chloriné ou en nitrile.

Pour les utilisations "grandes eaux", choisir des gants à longue manchette (*30 cm minimum de longueur*) qui protègent mieux et permettent de faire un revers. Le revêtement en coton à l'intérieur de certains gants permet d'absorber la transpiration et de faciliter l'enfilage.

LES BONS GESTES

Pour utiliser des gants étanches

- ◆ Choisir des gants adaptés à la taille de la main.
- ◆ Avoir des mains propres et sèches avant d'enfiler les gants.
- ◆ Changer de gants dès qu'ils sont dégradés ou percés.
- ◆ Retourner la manchette des gants pour éviter que l'eau ne coule à l'intérieur.
- ◆ Rincer les gants réutilisables à l'eau avant de les retirer.
- ◆ Laisser sécher l'intérieur des gants réutilisables avant toute nouvelle utilisation.

Pour préserver les mains

- ◆ Proscrire les shampooings pour se laver les mains : utiliser des savons surgras.
- ◆ Sécher les mains après lavage avec des linges propres et secs sans frotter.
- ◆ Appliquer des crèmes réhydratantes régulièrement et en fin de poste.
- ◆ Eviter les grandes variations de température de l'eau.
- ◆ En hiver, porter des gants à l'extérieur.
- ◆ Renoncer au port des bijoux pendant le travail. Ceux-ci empêchent le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et peuvent contenir certains métaux (*nickel, chrome...*) pouvant favoriser les allergies.
- ◆ Se protéger les mains lors des tâches ménagères au salon comme au domicile.
- ◆ Choisir des outils (*ciseaux, tondeuses, pinces...*) qui ne sont pas susceptibles de libérer du nickel (*manches recouverts de plastique...*).

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PRÉVENTION UN BON RÉFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de Formation des Apprentis Ambroise Croizat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Institut Inter Universitaire de Médecine du Travail de Paris
Ile-de-France



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans
des Professions Indépendantes



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Institutions de la Coiffure
IRPC - INPCA - MNM



VENTILATION ET NETTOYAGE DES SALONS

COIFFURE ET PRÉVENTION





Les particules et les vapeurs à l'origine des maladies respiratoires sont invisibles et peuvent rester en suspension dans l'air pendant des heures.

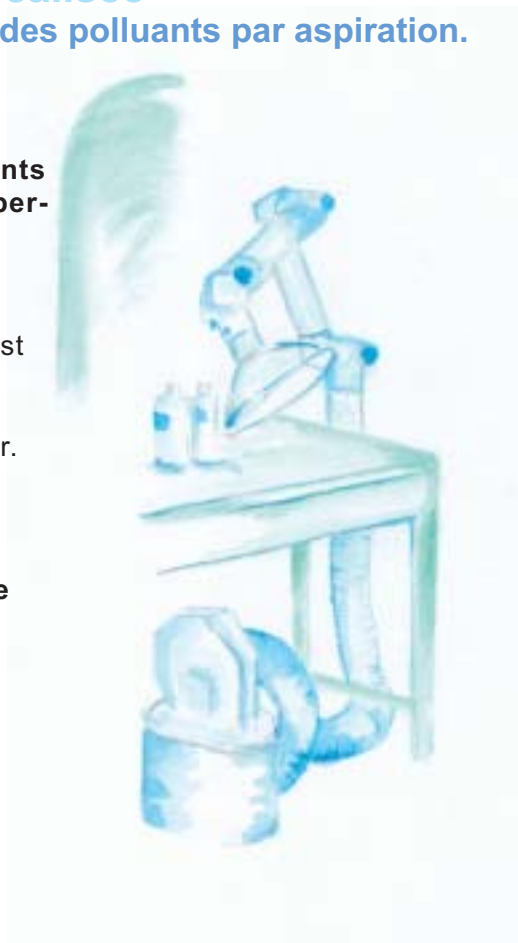


1. La ventilation localisée :
extraction à la source des polluants par aspiration.

Elle permet le captage des polluants dès leur émission, avant leur dispersion dans le local.

Un système d'extraction localisée est recommandé lors des différentes préparations (*décoloration,...*) que l'opérateur est amené à réaliser.

Près de 10 % des locaux techniques des salons de coiffure sont déjà équipés d'un système de ventilation localisée
(réf : Etude Pr.J.C.Pairon).



2. La ventilation générale :
renouvellement de l'air ambiant.

Elle permet de diluer puis d'extraire les polluants qui n'ont pas pu être captés par la ventilation localisée, en particulier les produits fixateurs, les laques et les sprays, qui sont utilisés fréquemment au cours d'une journée.

Près de 40 % des salons disposent d'une ventilation générale
(réf : Etude Pr.J.C.Pairon).



3. Les techniques de nettoyage

L'utilisation d'aspirateur adapté ou à défaut le nettoyage à l'humide permet de réduire la dispersion des poussières.

En effet, l'utilisation du balai pour nettoyer les sols et du sèche-cheveux pour le nettoyage des plans de travail remet en suspension dans l'air les particules qui s'étaient déposées : **ces pratiques sont à proscrire.**